



Pb suite a un avis de poursuites par huissier

Par **stequer**, le **04/02/2010** à **18:55**

Bonjour,

J'ai eu il y a quelque temps des souci avec mon CPAM qui n'avais pas rembourser l'hôpital après renvois du dossier je croyait que tous allais être régler

Malheureusement 5 moi après je reçois une lettre avis de poursuite par huissier je contact ma CPAM qui me dit de contacter L'hôpital qui lui relance le tiers payant qui devrais cette fois si marcher.

N'ayant toujours pas de nouvelle je décide donc allez sur le site GPE pour consulter mon dossier est la quelque souci

- 1) impossible d'envoyer un mail (message d'erreur lorsque l'on clique sur leur icône)
- 2) lorsque je vais dans payer sa me met dossier terminer avec un act > 49

Étant informaticien est travaillant dans de la hotline je trouve inadmissible q'un site de ce genre ne marche pas correctement (on dirait que le site n'a pas été terminer) !!!!!

De plus je voudrais savoir si des personne savent se que veut dire dossier terminer avec un act > 49

Désolé pour les fautes d'orthographe n'étant pas très fort en français je m'en excuse par avance

En vous remerciant d'avance pour vos réponse .